

Caen. Reprise de la fac en janvier ? "Il n'en a jamais été question"

Tendance Ouest

2-3 minutes

C'est peut-être la seule certitude, à l'heure actuelle : les cours reprendront dès le mois de septembre, à l'université de Caen Normandie. *"Une rumeur folle évoquait janvier 2021, il n'en a jamais été question !"* affirme Pierre Denise, son président, qui a dressé jeudi 11 mai les contours de la rentrée aux côtés de ses homologues du Havre et de Rouen. La direction caennaise élabore différents scénarios, avec ses différentes composantes (IUT, UFR...) du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

Des cours présentiels garantis

"La clé, c'est d'être rapidement modulable", ambitionne Pierre Denise. Les conditions sanitaires qui seront applicables à la rentrée ne sont en effet pas connues, et elles peuvent évoluer dans le cas où des 'clusters' (cas groupés de Covid-19) entraîneraient la fermeture de tel ou tel espace. *"Il faut aussi tenir compte des spécificités de chaque discipline : les contraintes du droit ne sont pas celles de la médecine..."*. Pour chaque formation, l'université de Caen a donc défini des "cours présentiels protégés" : *"ils seront donnés en présentiel quelles que soient les règles sanitaires qui s'appliqueront"*. Cela concerne notamment les travaux pratiques.

Mais le numérique pourrait conserver une place importante. Les règles en vigueur aujourd'hui contraindraient la fac à ne pouvoir organiser que 25 % des cours dans ses murs. *"C'est un scénario qui reste possible, mais ce n'est pas le plus probable"*, tempère Pierre Denise. La direction estime néanmoins que des

investissements numériques sont indispensables, d'autant que dupliquer les cours paraît impossible. *"Il faudrait encore plus d'amphis qu'en période normale"*. Captation vidéo, stockage, participation à l'achat d'ordinateurs pour les étudiants les plus modestes... Un surcoût estimé à deux millions d'euros. *"Il est crucial que les universités soient accompagnées par l'État"*.